



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 mai 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 03.05.2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le trois mai deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO - Laurent BAYART - Eric THOMY - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE - Sophie DIEMER - Ornella PFEIFFER - Henri BECKER - Hervé DIEBOLD - Désirée HUBER - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Nicolas SCHMITT

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI

Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE

Monsieur Julie LINGELSER donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER

Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD

Était absent excusé :

Monsieur Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 12 mai 2023

Publié sur le site internet de la commune le 12 mai 2023

Le Maire, Béatrice BULOUE



9. Service enfance - Fixation du tarif de la nuitée pour le groupe « maternelle »

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 20

Conseillers
absents : 7
dont 6 avec procuration

Le service enfance organise cet été un mini-camp « Nuitée des zouzous » pour les enfants de 3 à 6 ans. Ce projet a pour objectif de faire découvrir, à travers une nuit sous tente au sein de la commune, les spécificités de la vie en collectivité en dehors du cadre familial et sous une nouvelle forme (travail de l'autonomie, développement des apprentissages et de la responsabilité des enfants, découverte et initiation d'une nuit en collectivité).

Le prix de la nuitée comprend les frais de personnel supplémentaires, les repas, ainsi que les activités prévues sur place. Il sera facturé en supplément des inscriptions à la journée ou à la semaine. Il est de 30 € par enfant et dégressif en fonction du quotient familial.

Tranche de tarification Quotient familial mensuel	<u>Tr. 1</u> <u>< 350 €</u>	<u>Tr. 2</u> <u>350€ à 600€</u>	<u>Tr. 3</u> <u>600€ à 750€</u>	<u>Tr. 4</u> <u>750€ à 1000€</u>	<u>Tr. 5</u> <u>1000€ à 1250€</u>	<u>Tr. 6</u> <u>1250€ à 1500€</u>	<u>Tr. 7</u> <u>1500€ à 1750€</u>	<u>Tr. 8</u> <u>1750€ à 2000€</u>	<u>Tr. 9</u> <u>≥ 2000€</u>	<u>Tarif Extérieur</u>
Tarif mini-camp 2023	24 €	25 €	27 €	28 €	30 €	31 €	33 €	34 €	36 €	38 €

Je vous propose de fixer la nuitée maternelle selon les tarifs du tableau ci-dessus, par enfant.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer le prix de la nuitée maternelle organisée par le service enfance du 27 au 28 juillet 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 26 Voix pour

Mundolsheim, le 12 mai 2023

Le Maire,



Béatrice BULOU

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI